

Texte ACTION

Le Congrès académique du SNES-FSU Orléans-Tours, réuni à Blois les 10 et 11 mars, fait le constat d'une situation générale très dégradée pour le monde du travail, pour la jeunesse et les retraité-e-s, attaqués de toutes parts par des mesures et des réformes qui détruisent peu à peu l'ensemble des conquêtes sociales arrachées par les luttes au 20^{ème} siècle, et remettent gravement en cause nos droits et libertés démocratiques.

Face à cette situation, le mécontentement grandit, et s'exprime à travers les nombreuses mobilisations qui se font jour aussi bien localement, dans les entreprises et les établissements scolaires, qu'au niveau national dans le cadre du débat public (pétitions, échanges sur les réseaux sociaux, tribunes dans la presse, etc.) et des appels du mouvement syndical catégoriel et interprofessionnel.

Dans ce cadre, afin de favoriser la convergence des luttes vers un puissant mouvement unitaire contre les mesures néo-libérales du gouvernement actuel, le Congrès académique du SNES-FSU Orléans-Tours appelle les personnels du Second degré :

- À contribuer à la réussite des mobilisations programmées au mois de mars et après, pour le retrait de la loi sur le travail (Loi El Khomri) : manifestations le 17 mars et appel à la grève générale le 31 mars
- À contribuer à un rapport de force puissant, dans la Fonction publique, par la grève et les manifestations le 22 mars, pour peser sur les négociations concernant les rémunérations et carrières des fonctionnaires
- Dans le Second degré :
 - à poursuivre les initiatives collectives contre la réforme du collège et les formations-formatage (motions de CA, lettre ouverte et communiqué de presse, lettre aux recteur et ministre, boycott massif, etc.) en s'adressant aux parents d'élèves (tracts, réunion publique...), pour aller vers une nouvelle journée de mobilisation nationale avant la fin de l'année scolaire
 - en lycée, à se réunir en heures d'information syndicale pour établir le bilan concret de la réforme Chatel dans l'établissement, et à faire remonter à la ministre ce bilan et les revendications qui en découlent
 - dans tous les établissements où les conditions de rentrée seront dégradées sous l'effet des DGH insuffisantes, à adresser aux DASEN et recteur, la liste des besoins évalués pour assurer aux élèves et personnels de meilleures conditions d'étude et de travail.

Le SNES-FSU Orléans-Tours regrette que la politique gouvernementale ait conduit à l'élection d'élus FN dans les conseils régionaux, dont certains ont été désignés pour représenter la région dans les CA des lycées. La FSU nationale va prochainement s'adresser aux présidents de région. Le SNES diffusera les outils nécessaires aux élus en CA afin qu'ils puissent connaître et dénoncer les idées d'extrême droite. Le SNES sera vigilant sur l'application de la charte des élus au conseil régional et demandera le remplacement des élus qui ne la respecteraient pas.